



Un accompagnement RH est une prestation qui permet de développer vos pratiques en ressources humaines

NOS MÉTHODES :

Le rythme d'intervention est défini, en fonction de vos besoins et de vos disponibilités.

Le contrat :

- Le contrat est une **prestation de service** donc pas de risque social.
- Le contrat peut porter sur un ou plusieurs thèmes déterminés.

Le rythme :

- L'accompagnement se réalise lors de **demi journée ou journée complète**.
- Nos interventions se réalisent **en présentiel** mais également **en distanciel**.
- Nos missions s'inscrivent dans le temps : 3,6,12, 18 mois et plus.

NOS PRESTATIONS :

Les obligations légales

Affichages obligatoires, registre unique du personnel, document unique de prévention des risques, élections professionnelles CSE, entretiens professionnels, visites médicales

Les fondamentaux RH

Organigramme, organisation cible, référentiel emploi, fiche de poste, dossiers du personnel, règlement intérieur, accueil et intégration des collaborateurs

La gestion RH

Administration du personnel, recrutement, plan de développement des compétences, gestion de la formation, management et communication et baromètre RH

DÉROULEMENT :



LES AVANTAGES :

- Notre mission permet de faire évoluer votre organisation et d'intégrer un véritable RH opérationnel.
- Les missions, courtes et longues, s'adaptent au fil du temps aux besoins de votre entreprise. Vous êtes associé à toutes les étapes par un reporting. A notre départ, vous maîtrisez et utilisez efficacement les méthodes et les outils mis en place.
- Vous sécurisez l'avenir et la pérennité de votre entreprise tout en manifestant de l'intérêt à vos collaborateurs.
- Une garantie et donc une sérénité d'assurer pleinement vos obligations.

Mise à jour Janvier 2023

"Plus que du Conseil, de l'Action et des Résultats"



06.77.09.36.51



remy.sauvage@ca2rh.com



322, route de Chambly, 60530 le Mesnil-en-Thelle